




Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Énergie pour les transports	Orléans la Source	45_ET_01	Date : février 2011

## Vélos à assistance électrique au BRGM (45)



<b>Historique/Contexte</b>	Dans le cadre de son plan de déplacement entreprise (PDE), le BRGM, établissement public impliqué dans la gestion des ressources et des risques du sol et du sous-sol, en concertation avec sa commission développement durable, a initié diverses actions tendant à développer l'usage du vélo, dont récemment les vélos à assistance électrique (VAE).
<b>Calendrier</b>	2007 : Enquête PDE 2008 : Actions pour les vélos classiques 2010 : Actualisation de l'enquête déplacements domicile - travail 2011 : Opération « Vélos à assistance électrique »
<b>Territoire</b>	Orléans la Source + 2 sites régionaux (Montpellier – Nantes)
<b>Maître d'ouvrage</b>	BRGM
<b>Maître d'œuvre</b>	BRGM
<b>Objectifs</b>	Inciter les agents du BRGM à utiliser un mode de transport écologique et alternatif lors des trajets domicile-travail et pour les déplacements sur le site du BRGM de 27 hectares
<b>Contenu</b>	<p>Actions pour les vélos classiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- acquisition de 30 vélos pour se déplacer sur le site de 27 ha à Orléans ;</li> <li>- mise en place de douches et d'une dizaine d'abris à vélos pour les salariés venant à vélo ;</li> <li>- création d'un atelier de maintenance de vélos, tenu par des travailleurs handicapés d'un ESAT, deux jours par semaine. Les salariés peuvent y faire réparer leurs vélos. 900 interventions ont été réalisées depuis son ouverture en septembre 2008. Le BRGM a été primé pour cette action par l'OCIRP<sup>1</sup> en 2010.</li> </ul> <p>Opération « Vélos à assistance électrique »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- suite à l'actualisation de l'enquête déplacements domicile-travail en septembre 2010, et à la clarification des règles vis-à-vis de l'URSSAF, attribution de 20 vélos à assistance électrique à 20 personnels volontaires qui les louent pour moins de 15 € par mois pour effectuer leurs trajets domicile – travail. 17 sont à Orléans, 2 à Montpellier et 1 à Nantes. Les agents signent une convention de location pour 3 mois, reconductible tacitement. Le modèle choisi est un modèle à cadre unique, permettant les éventuels changements d'attributaire sans difficultés.</li> </ul>

<sup>1</sup> Organisme Commun des Institutions de Rente et de Prévoyance

	<p>Le dispositif est complété par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la création en 2008, d'un site de covoiturage en partenariat avec la ville d'Orléans, l'AggLO et la CCI ;</li> <li>- l'acquisition de voitures électriques pour les besoins des moyens généraux comme la distribution du courrier. Fin 2010, le BRGM a aussi acquis une voiture électrique avec immatriculation pour effectuer les petits parcours en ville.</li> <li>- l'acquisition de voitures électriques par les prestataires travaillant sur le site (gardiennage, restauration, maintenance électrique et chauffage)</li> <li>- l'installation de matériel de visioconférence sur plusieurs sites évitant ainsi de nombreux déplacements (Orléans-Régions).</li> </ul>
<b>Difficultés</b>	Concernant les VAE, la principale difficulté était de trouver la bonne règle pour la participation financière de l'agent : il ne fallait pas que ce soit un avantage en nature. L'URSSAF nous a conseillé d'appliquer les règles concernant les voitures attribuées.
<b>Coût de l'opération</b>	Environ 37 000 €
<b>Financeurs</b>	Budget du BRGM et agents louant les vélos
<b>Dispositif-cadre</b>	Démarche participative et de concertation avec ses salariés commission développement durable du comité d'entreprise
<b>Politiques publiques de référence</b>	Déploiement des modes de déplacement doux
<b>Évaluation</b>	L'évaluation est prématurée puisque les premiers VAE ont été attribués en janvier 2011, mais les premiers retours montrent une grande satisfaction des agents ayant fait ce choix. Une extension du parc sera sans doute envisagée pour d'autres volontaires.
<b>Singularité</b>	La maintenance est assurée par les travailleurs handicapés de l'ESAT de Lignerolles (Adapei 45)
<b>Contact et rédacteur</b>	<p><b>Raymond GRENIER</b>  <i>Direction Administrative et Financière  Directeur adjoint  Chef du service de l'environnement de travail et du développement durable</i></p> <p> 3, Avenue Claude Guillemin - B.P. 36009  45060 Orléans Cedex 02</p> <p> : 02 38 64 35 32</p> <p> : <a href="mailto:r.grenier@brgm.fr">r.grenier@brgm.fr</a></p>